

**Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel  
de la région Pays de la Loire**

**Avis du CSRPN plénier du 06/04/2023**

Le nombre de membres (présents et mandats) est de 31.  
Le quorum est atteint et permet de délibérer valablement.

Avis avec rapporteur	Avis sur le nouveau plan de gestion 2023 – 2034 et la relabellisation de la RNR des prairies et de la roselière des Dureaux (72) (2nd passage)	Bénéficiaires : CEN, GSO	Avis : Favorable
-------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------	---------------------

Sur la forme, il faut souligner l'effort des pétitionnaires pour créer ou adapter des cartes conformément à ce que le CSRPN avait demandé lors du précédent échange en séance. Les documents sont désormais plus lisibles, les principales erreurs de syntaxe ont été corrigées.

Sur le fond, les modifications apportées au bilan du Plan de Gestion précédent sont adaptées et répondent aux interrogations. Dans le nouveau plan de gestion, on note une amélioration de la contextualisation et de la description des parcelles nouvellement acquises. Il en est de même pour la pédologie.

Les actions les plus traumatisantes : curage de fossés et création de mares ont été abandonnées. On regrettera l'absence de précision du contenu de l'étude hydraulique, alors que des éléments sont disponibles via la pré-étude d'Ecométrum. Lors des échanges en séance il est précisé que l'étude devrait être terminée aux étapes intermédiaires du plan de gestion, il faudra en intégrer les résultats dans la suite des actions.

Des précisions sont apportées sur l'étude du bocage mais le protocole d'étude n'est pas clair : faune-flore-arbres-etc. et ne semble pas orienté vers la gestion future. On trouve bien dans la suite du document une fiche sur la création d'arbres têtards, mais les méthodes de gestion des haies ne sont pas explicitées. Certains propos laissent entendre que les interventions se limiteront à une maîtrise du développement latéral de la haie, alors qu'un vrai plan bocager devrait être rédigé, incluant des techniques de recépage notamment. Les gestionnaires précisent en séance que si cela n'apparaît pas dans la fiche il s'agit bien d'appliquer un plan bocager pour travailler sur la haie, y compris par des techniques de recépage et de taille de formation.

#### **Autres éléments d'échange avec le CSRPN évoqués en plénière le 6 avril 2023**

Le CSRPN demande pourquoi un protocole de type IPA n'est pas utilisé pour l'avifaune, cela permettrait de comparer les résultats avec le reste du territoire et d'autres espaces protégés.

Les gestionnaires indiquent avoir une approche exhaustive sur les surfaces de milieux favorables inférieures à 5ha, ce qui leur permet d'avoir une approche très fine de la population. La méthode utilisée dérive de l'IPA.

Le CSRPN précise que cela permettrait d'analyser également l'environnement proche de la réserve.

Les gestionnaires indiquent que les suivis avifaune sont avant tout un outil pour la gestion de la réserve. Le Groupe Sarthois Ornithologique valorise ses suivis via des publications avec des quadras de 9 par 10 km pour lesquels ils réalisent des suivis qui permettent d'avoir une vision plus large.

Le CSRPN souhaite savoir si ces suivis sont disponibles sur base numériques partagées.

Les gestionnaires répondent qu'ils ne sont pas sur une base mais font l'objet de publications dans la littérature.

Le CSRPN précise concernant le tableau listant les invertébrés que les hémiptères sont des hétéroptères. Concernant la Leucorrhine à gros thorax *Leucorrhinia pectoralis* il est indiqué dans le rapport qu'il n'y a pas d'habitat lui étant favorables sur la réserve, il serait intéressant de garder un œil sur cette espèce.

Le gestionnaire répond que les suivis odonates s'appuyant sur le protocole MheO du réseau des Conservatoires d'Espaces Naturels, il sera possible de détecter l'espèce en cas de présence.

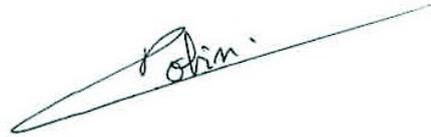
#### **Délibération**

Concernant les suivis avifaune, le CSRPN regrette qu'en 2022 les données ne soient accessibles que sur papier même s'il y a un effort de publication. Il y a un enjeu à saisir sur des bases de données partagées pour avancer collectivement à l'échelle nationale.

Compte-tenu de la reprise conséquente réalisée par le CEN et le GSO sur le plan de gestion, le CSRPN donne un avis favorable, assorti des quelques réserves mentionnées ci-dessus.

Le 22/04/2023

Le président du CSRPN des Pays de la Loire  
Jean-Guy Robin

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Robin', is written over a long, thin horizontal line that extends across the page.